

1. Introduction:

Dans l'étude de la perception les spécialistes ont délimité deux domaines, le premier étant celui du système neurosensoriel, le second celui des « aspects susceptibles de moduler la perception : l'expérience passée, la motivation, les émotions, la personnalité, etc. » (Detrie 2001, 261). Les émotions peuvent affecter notre comportement voire notre perception des choses et des langues. Nous sommes en présence d'une influence réciproque entre perception et émotion, l'une affecte l'autre tout en changeant sa polarité. Nous aborderons donc l'incidence de l'une sur l'autre, et leur incidence sur l'apprentissage des langues étrangères.

Notre travail s'articulera autour des questionnements suivants : comment la perception peut-elle affecter l'état émotionnel chez l'apprenant ? La perception est-elle une sorte de catalyseur dans le processus du déclenchement de l'émotion ?

Pour rendre compte de cette problématique nous proposons les hypothèses suivantes :

- La nature de la perception des langues aurait une influence sur l'état émotionnel de l'apprenant.
- L'émotion aurait, réciproquement, une incidence sur la nature de la perception des langues chez l'apprenant.

Dans le cadre de cet article, nous allons aborder un volet d'une étude, (Bedjaoui 2016), que nous avons effectuée sur le phénomène de la perception des langues étrangères, notamment la langue française et ceci chez les apprenants algériens inscrits dans les écoles privées de langues étrangères. Il s'agit d'une étude des représentations de ces apprenants par rapport à la langue française qu'ils aspirent à (ré) apprendre en suivant des cours payants. Nous allons exploiter une partie d'un corpus constitué des réponses à un questionnaire distribué à un échantillon formé par 150 apprenants de français inscrits dans des écoles privées de langues étrangères en Algérie. Notre objectif étant de dégager la dimension perceptive et émotionnelle et mettre en exergue le (ou les) lien (s) existant entre les deux domaines.

Dans un premier temps, nous allons définir la perception tout en soulignant son lien et son importance dans le domaine de l'apprentissage des langues étrangères. Il s'agit donc de chercher à connaître la nature de la perception du français chez les apprenants algériens des écoles privées de langues étrangères. Ces apprenants veulent renouer avec une langue qu'ils n'ont pas pu appréhender par le passé, et qu'ils essayent de (ré) apprendre dans les écoles privées. En effet ils ont choisi de faire face à leur handicap linguistique en allant vers ces écoles privées de langues étrangères afin de perfectionner cette langue.

Dans un second temps, nous aborderons la notion d'émotion selon les mêmes critères d'analyse. Pour mettre en exergue la relation existant entre la perception et l'émotion et leur impact sur l'apprentissage de la langue cible, nous exploiterons une partie de l'enquête citée plus haut.

2. La perception

La perception reste jusqu'à nos jours un concept mal cerné par les spécialistes à cause de son aspect subjectif et abstrait. (Merleau-Ponty, 1945 ; Pradines, 1981 ; Gibson, 1986 ; Rock, 2001 ; Engels, 2007 ; Barbaras, 2009).

2.1 Définitions

Le dictionnaire *Larousse* définit le nom *perception* et le verbe *percevoir* comme suit :

« *Perception* : action de percevoir par les sens, par l'esprit, processus de recueil et de traitement de l'information sensorielle. »

« *Percevoir* : recueillir, recouvrer. Saisir par les sens, par l'esprit : percevoir un son, les nuances d'une pensée. »

Ainsi, le monde extérieur serait le stimulus par excellence à tous nos sens. Ce qui aiguise notre perception est ce contact permanent avec ce monde. Tous les apports extérieurs peuvent modifier notre perception du réel en lui donnant une autre version. « *Percevoir, c'est percevoir quelque chose* » affirme Pradines cité par Barbaras (2009).

Cette phrase sous-entend que la perception ne naît pas du néant, qu'elle a besoin d'un support pour opérer. Ce support n'est autre que le réel. « *La perception est en effet ce qui nous donne accès à quelque chose à ce qu'il y a : elle est ouverture à l'effectivité, connaissances des existences.* » (Barbaras 2009, 7)

Dans *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, C. Détrie, P. Siblot et B. Verine nous proposent un corps de définitions théoriques ancré dans le domaine de la praxématique qui est une : « *théorie linguistique centrée sur l'analyse de la production du sens en langage dans un cadre anthropologique et réaliste.* » (Détrie 2001, 261). Concernant la notion de *perception* ils avancent que « *Le linguiste s'intéresse aux processus perceptifs parce qu'ils sont le lien entre le monde et sa représentation en langue.* » (Détrie 2001, 238).

2.2. Le processus perceptif

En prenant appui sur les travaux d'André Delorme et Michelangelo Flückiger (2003) nous constatons que le processus perceptif dépend de trois éléments. D'abord, les stimuli, d'ordre physique : ils correspondent à tout ce qui constitue l'environnement du sujet, et qui est exposé à ses sens. Ensuite, les processus sensoriels, d'ordre physiologique, résultant de la stimulation et conduisant à la sensation. Enfin les sensations ou les percepts et ils sont d'ordre psychologique. À ce niveau d'analyse de la perception, les mêmes auteurs s'interrogent sur la nature de la manifestation de la perception à travers les éléments cités plus haut ainsi que sur le degré de fiabilité de notre perception. En d'autres termes il s'agit de s'interroger sur la genèse du phénomène de la perception.

La psychologie ainsi que la physiologie ont beaucoup apporté au domaine de la perception sans élucider, pour autant, le mystère de la manifestation de la perception. « *Comment l'événement cérébral devient-il un événement perceptif ?* » (Delorme 2003, 31). Comment expliquer la *mutation* qui opère sur l'excitation, la transformant ainsi en sensation qui se traduit, par la suite, en perception ? C'est cette

trajectoire perceptive qu'il faudrait analyser, pour aboutir à des réponses tangibles.

2.3. La perception en linguistique

Dans le *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (1995), O. Ducrot et J.-M. Schaeffer, évoquent la perception dans le traitement du langage. Ils commencent par la perception, ensuite la compréhension, et enfin la production. D'où l'importance donnée à la perception, tant elle constitue le premier maillon dans la chaîne du traitement du langage.

Aborder la perception en linguistique revient à aborder le domaine vaste de la psycholinguistique où il est question d'étudier les processus psychologiques qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre du système de langue des sujets humains. « *Entre l'onde sonore qui atteint notre oreille et la représentation mentale que nous construisons du message entendu s'effectue tout un travail dont nous n'avons pas conscience et dont l'étude est l'objet de la psycholinguistique.* » (Ducrot.Oswald 1995, 495). Le traitement du langage engage différents processus psychologiques nécessitant une suite d'opérations complexes dont la plupart ne sont pas directement accessibles.

3. L'émotion

Tout comme la perception, l'émotion appartient au domaine du psychisme. Le regain d'intérêt qu'a suscité cette notion est dû à la reconnaissance de son implication dans divers aspects de la vie de l'être humain. Les émotions sont indissociables des pratiques de l'individu. Elles représentent la version psychique de ses actes et de sa pensée. Elles expriment ses attentes et ses craintes. Les émotions en disent long sur la réalité de sa vie, plus encore que ne le font les réactions physiques de son corps.

3.1. Définitions

Si nous nous en tenons au côté épistémologique, le mot *émotion*, du latin *movere*, signifie *mouvoir*. Au 16^e siècle, le mot est absent dans

les dictionnaires français. Il y apparaît au 17^e siècle avec un sens différent de celui d'aujourd'hui : « mouvement, agitation populaire, trouble, sédition » (Rimé, cité par (Battaïa 2013, 43). Le mot est alors lié à la foule. ((Battaïa 2013)

Depuis la fin du 19^e siècle et le début du 20^e, le mot émotion est définie comme suit : « *Trouble subit, agitation passagère causée par un sentiment de peur, de joie, de colère, etc.* » ((Larousse 2014)

À la question : Qu'est-ce qu'une émotion ? Maurice Moulay et Thomas Rebuschung répondent en précisant qu'il est difficile de la définir en dehors du quotidien des gens. Et qu'elle se situe entre le psychique et le somatique, le mental et le corps. ((Moulay 2011)

3.2.Émotions et sentiments

Il est vrai que nous avons tendance à confondre *émotion* et *sentiment*. Il en est autrement pour Antonio R. Damasio qui pense que les émotions appartiennent au corps et provoquent une série d'altérations chimiques et organiques déterminées. Les sentiments arrivent après les émotions et ont une relation plus profonde avec les pensées. « Les émotions se manifestent sur le théâtre du corps, les sentiments sur celui de l'esprit. » ((Damasio 2003, 34). Les émotions sont des manifestations visibles alors que les sentiments sont invisibles, cachés. Pour le même auteur, les émotions précèdent les sentiments.

3.3.Émotions et apprentissage

Dans *Apprentissage, enseignement et affect : Essai de psycholinguistique*, Baider, Cislaru & Coffey affirment que : « Comme tout objet psychique, les émotions peuvent être considérées comme un produit à la fois social et individuel elles influencent nos comportements quotidiens, nos choix et nos perceptions. » ((Baider 2015, 3). Aussi soulignent-ils le lien entre les émotions et la mémoire. Un lien qu'ils qualifient de fusionnel, d'autant plus que les émotions sont considérées comme un élément, à la fois, facilitateur et inhibiteur de la remémoration du vécu de l'être humain.

L'importance attribuée aux émotions a suscité l'intérêt des didacticiens et les a incités à user de cette notion afin d'améliorer le

processus d'appropriation de la langue cible. Dans son article *La place des émotions dans l'apprentissage des langues* (2013), Enrica Piccardo précise que l'exploitation des émotions dans le domaine de la didactique des langues cultures est peu fréquente, et que la notion d'émotion n'a pas fait l'objet d'une théorisation avancée. « La théorisation, voire la présence même des émotions dans le discours épistémologique de la DDL, est pour ainsi dire restée en trame de fond et la composante émotionnelle n'a été évoquée que pour des aspects spécifiques (surtout en relation avec l'anxiété). » (Piccardo 2013, 17). Néanmoins, le même auteur souligne les efforts fournis par les chercheurs du domaine pour placer la notion d'émotion dans une sphère scientifique pour faciliter son exploitation et bénéficier de son efficacité dans l'enseignement /apprentissage des langues étrangères.

4. Le français en Algérie

Pour les besoins de l'article, nous allons essayer de résumer l'histoire et la situation du français et Algérie depuis la colonisation française. Ceci dit beaucoup de travaux ont abordé ce sujet, (Cherrad-Benchefra, Debov & Derradji, 2002 ; Morsly, 1988 ; Verdès-Leroux, 2001).

La France a envahi le territoire algérien en 1830. Dans *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, (1997), Khaoula Taleb Ibrahim, dépeint le contexte sociolinguistique dans lequel était plongée l'Algérie colonisée. En 1897 A.Rambaud, ministre de l'instruction public, avance que : « La première conquête de l'Algérie a été accomplie par les armes et s'est terminée en 1871 par le désarmement de la Kabylie. La seconde conquête a consisté à faire accepter par les indigènes notre administration et notre justice. La troisième conquête se fera par l'école : elle devra assurer la prédominance de notre langue sur les divers idiomes locaux. » (Talebibrahimi 1997, 37).

Leur objectif était d'inculquer aux colonisés la vision de la France et son rôle dans le monde.

La France a donc utilisé la langue française pour combattre l'identité arabe des Algériens. La langue arabe est alors reléguée à des usages réduits et à un enseignement sommaire et quasi clandestin dans les écoles coraniques. Une politique acharnée de francisation et mise en œuvre pour imposer l'usage du français à l'école, dans les administrations, commerce...

Les Algériens se sont soulevés contre cette opération d'acculturation. Ils refusaient la langue française et s'attachaient davantage à la langue arabe, la langue du Coran. Mais avec le temps, ils ont réalisé que le seul moyen de faire accéder leurs enfants à la scolarisation, était de les envoyer à l'école du colonisateur et de leur faire apprendre sa langue : le français.

Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, la situation du français n'était guère différente de ce qu'elle était pendant la colonisation. Les Algériens utilisaient cette langue avec aisance, aussi était-elle restée employée dans les institutions et les administrations. À l'école, le français était une langue d'enseignement. Toutes les matières étaient dispensées en cette langue. La langue arabe était elle aussi en voie d'utilisation, mais il y avait un problème au niveau des enseignants d'arabe.

En 1980 la loi d'arabisation fut promulguée. La langue arabe était utilisée à tous les niveaux. À l'école, les enseignements se faisaient en arabe. Il était nécessaire de former les enseignants à la langue arabe. Des enseignants étrangers de pays arabes ont été sollicités.

Le français, suite à ces changements, a été relégué à la case de langue étrangère. Il était considéré, non plus comme une langue d'enseignement, mais plutôt une langue enseignée. « Au mépris de considérations pédagogiques, l'arabisation a été l'instrument d'un clan politique ; elle a été un moyen de conquête d'une partie du pouvoir. » (Grandguillaume 2004, 76). L'arabisation n'a pas été exploitée comme une opportunité pour améliorer le niveau des Algériens. Au contraire, elle a contribué à une forme d'échec linguistique, faisant de l'Algérien,

un individu qui ne maîtrise ni la langue arabe (classique), ni la langue française.

Suite à cet échec linguistique, un autre problème s'est posé au niveau de l'université. L'étudiant qui a effectué sa scolarisation en langue arabe se trouve confronté à des enseignements en langue française à l'université, particulièrement dans les branches scientifiques et techniques. Face à cette situation, les étudiants se trouvent obligés de suivre des cours de français dans des écoles privées de la gues étrangères, afin d'améliorer leur niveau et de pouvoir suivre les enseignements dispensés en français à l'université.

5. Enquête

Nous avons déjà mentionné plus haut, que pour rendre compte de notre problématique et pour essayer de vérifier nos hypothèses, nous avons exploité une partie d'un corpus obtenu par questionnaire. Le corpus en question a été obtenu auprès d'un échantillon formé par 150 apprenants algériens inscrits dans des écoles privées de langues étrangères dans le but d'améliorer leur niveau en langue française. Le questionnaire contient 35 questions.

En ce qui concerne l'échantillon concerné par cette enquête, il a la particularité d'être hétérogène sur plus d'un plan, en particulier au niveau linguistique et au niveau socioculturel, en plus il est à noter la présence de plusieurs éléments déjà diplômés dans d'autres disciplines, des cadres dans divers domaines comme la médecine et l'architecture, des fonctionnaires et des étudiants universitaires dans diverses branches dont le français. Ils appartiennent à une tranche d'âge située entre 18 et 50 ans. Le niveau du français pratiqué par ces apprenants diffère d'un groupe à un autre. Il en existe plusieurs niveaux (CECRL), du niveau A1.1 (Initiation), au niveau A1, A2 et des fois B1, mais c'est très rare. À signaler aussi une forte présence féminine. Ces apprenants ont opté pour les écoles privées, comme dernier recours afin d'améliorer leur niveau en langue française.

Avant d'aborder les questions nous avons proposé à nos informateurs de nous fournir des détails sur leur profil afin que nous puissions cerner le mieux leur perception de la langue française. Ces détails portent sur le sexe, l'âge, le niveau d'études, les diplômes déjà obtenus, et la profession. L'objectif visé par le recueil de ces détails est de pouvoir dégager l'influence de tous ces facteurs sur la situation d'apprentissage du français au sein des écoles privées, mais aussi et surtout, leur influence sur la perception des apprenants vis à vis de la langue française.

Les questions posées dans notre questionnaire traitent du sujet des langues en Algérie. Elles permettent de parcourir, en quelque sorte le répertoire linguistique de nos enquêtés. Elles vont nous permettre de dégager la perception de la langue française chez eux.

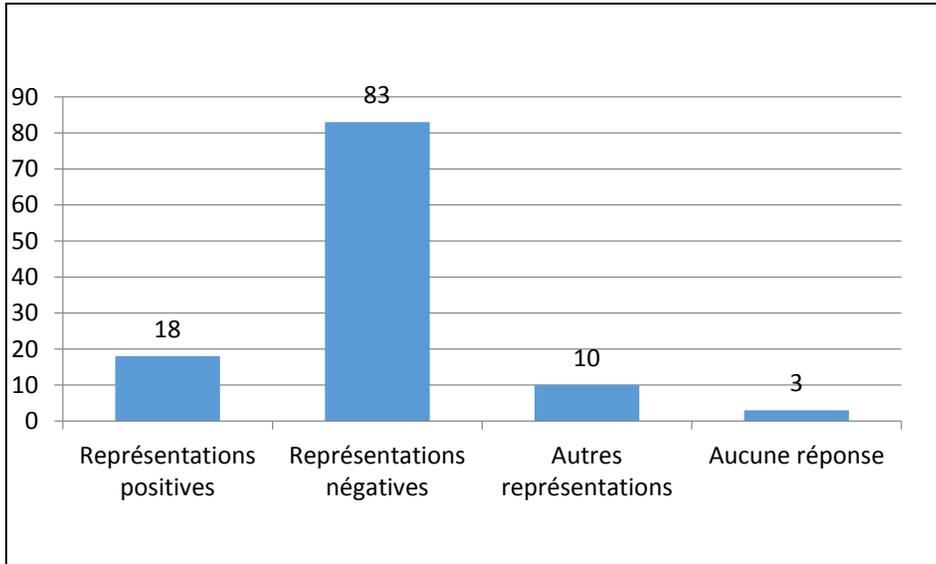
Dans notre travail de recherche, nous avons opté pour la méthode empirico-inductive et la méthode hypothético-déductive. Philippe Blanchet souligne la nécessité d'une réflexion d'ordre épistémologique qui opposerait ces deux approches. La première étant qualitative et la seconde quantitative et interprétative.

Du questionnaire, nous avons choisi 04 questions qui ont trait à la perception et à l'émotion. Il s'agit des questions : 23, 24, 25 et 32. Dans ce qui suit, nous allons exploiter ces questions, et analyser les résultats obtenus suite à notre investigation. Nous représenterons ces résultats par des histogrammes. Chaque question sera suivie de commentaires.

Q.23. Que représentait le français pour vous avant de fréquenter cette école ?

Figure N° 1. Représentations négatives

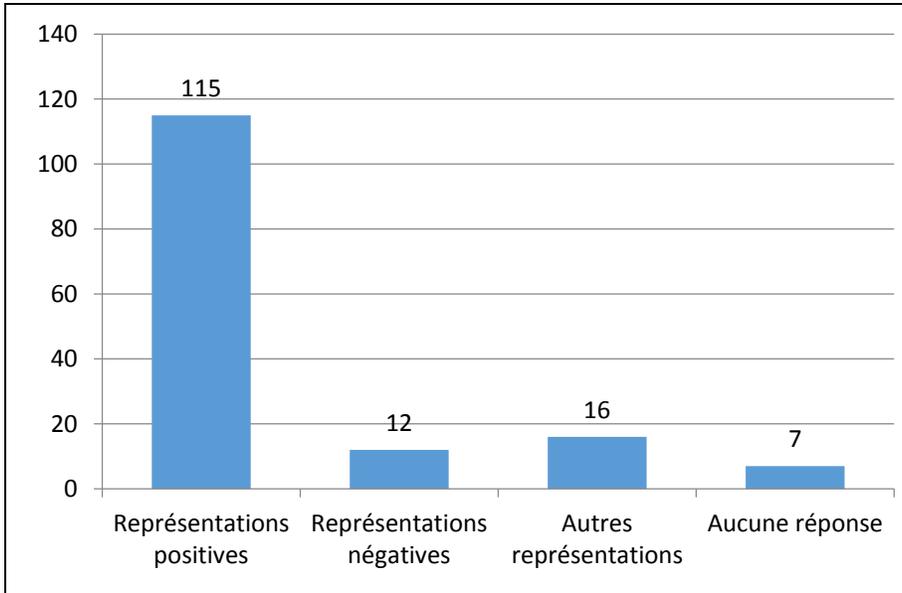
Comme nous travaillons sur les représentations, cette question représente une source importante d'informations. Quelles représentations, les apprenants avaient-ils de la langue française ? Et



ceci avant de fréquenter les écoles privées de langues étrangères. 16% des apprenants ont fait part de leurs représentations positives, A137 : « *la langue des intellectuel* », A141 « *une langue importante* ». En plus d'une série de représentations plus subjectives comme par exemple : *un rêve, belle, prestigieuse*, etc. 73% des apprenants véhiculaient des représentations négatives. Les termes employés pour exprimer cette négativité sont nombreux, A19 : « *dure* », A31 : « *mauvais* », A54 : « *ma seule point de faible* », A128 : « *une langue que je déteste* ». 61 apprenants ont utilisé le vocable *difficile* pour montrer à quel point ils n'arrivaient pas à apprendre cette langue et se trouvaient inévitablement en situation d'insécurité linguistique. 9% des apprenants ont donné d'autres représentations que nous n'avons pu placer ni dans la première ni dans la deuxième catégorie. À titre d'exemple, A100 : « *un butin de guerre* », ceci rejoint la catégorie des représentations coloniales que nous avons déjà évoquées dans notre analyse.

Q.24. Que représente le français pour vous aujourd'hui ?

Figure N° 2. Représentations positives



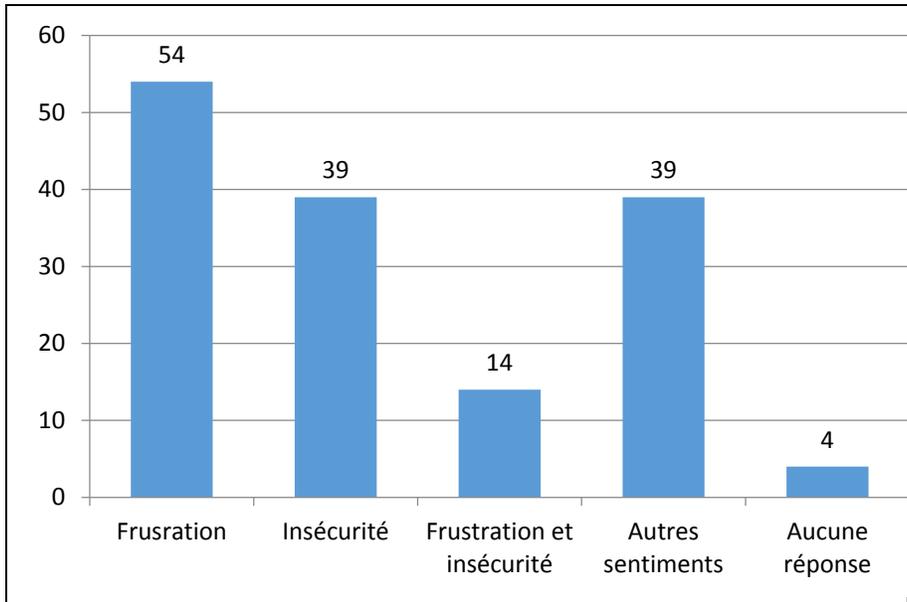
Après avoir décidé de s'inscrire dans des écoles privées de langues étrangères pour apprendre le français, la perception de ces apprenants vis-à-vis de cette langue a changé du négatif au positif. En effet 77% avouent avoir, désormais, une vision positive vu qu'ils commencent à maîtriser cette langue. Fait qui diminue le degré d'insécurité qui les envahissait à chaque fois qu'ils s'apprêtaient à utiliser le français. A19 : « *bien* », A54 : « *je l'aime beaucoup je améliore mon niveau petit à petit* ». 8% des apprenants ont des représentations négatives, même après avoir fréquenté les écoles privées pour apprendre le français. A42 : « *difficile complexe* ». 10% des réponses ne répondaient à aucun critère de notre analyse.

Q. 25. Quel est votre sentiment quand vous vous retrouvez dans l'incapacité de parler cette langue ?

- frustration ? insécurité ? autres sentiments ?

(Lesquels ?)

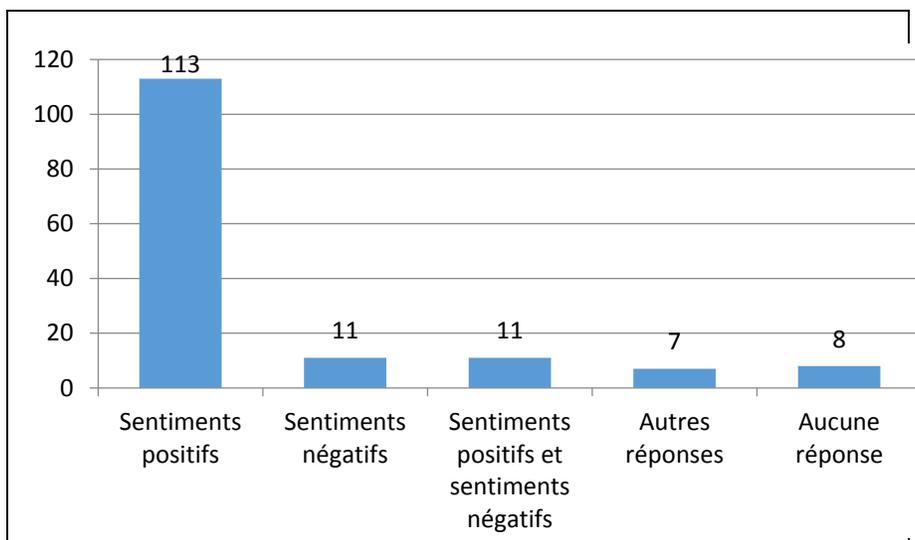
Figure N° 3. Sentiments négatifs



Nous avons dû expliquer aux apprenants le sens de *frustration* et d'*insécurité*. Ils se sont vite identifiés à l'un ou à l'autre. 36% ont affirmé ressentir de la *frustration* quand ils n'arrivent pas à communiquer en français. 09% ont proposé les deux sentiments en même temps, c'est-à-dire la *frustration* et l'*insécurité*. 26% des apprenants ont fait part de sentiments autres que ceux que nous leur avons proposés, A39 : « la honte », A140 : « j'ai peur ».

Q. 32. Quel(s) est (sont) votre (vos) sentiment(s) envers cette langue ?

Figure N° 4. Sentiments Positifs



Les sentiments traduisent en quelque sorte l'image du français chez les apprenants. C'est une autre façon d'aborder la perception de cette langue. 75% ont fait part d'une palette variée de sentiments positifs, A119 : « *j'aime cette langue et j'aime parler avec* », A135 : « *je l'adore je l'apprécie* », la plupart des réponses tournent autour du sentiment d'amour envers le français. 8% témoignent pour cette langue des sentiments négatifs, A22 : « *je la deteste* ». 7% présente un mélange de sentiments positifs et négatifs, A64 : « *j'aime malgré elle est difficile* ». Chercher l'origine des sentiments négatifs permettrait de découvrir les raisons qui poussent ces apprenants à *détester* cette langue et à en avoir peur.

6. Synthèse

L'étude de la perception, ainsi que de l'émotion, dans le domaine de l'apprentissage des langues, contribue pour beaucoup dans le réajustement du parcours des apprenants. La nature de la perception informe sur les sentiments des apprenants. C'est sentiments qui se manifestent suite aux émotions ressenties au contact de la langue cible.

La nature de l'émotion, qu'elle soit positive ou négative affecte la perception que l'on a des langues. Et réciproquement, la perception affecte l'émotion positivement et/ ou négativement.

Le changement de la perception des apprenants envers la langue française constitue un stimulateur pour apprendre la langue. De même, l'émotion est un facteur motivant pour l'apprenant. Elle lui permet de s'investir dans l'opération d'apprentissage et l'aide à traiter son insécurité (linguistique/culturelle).

Nous avons demandé aux apprenants la nature des représentations qu'ils avaient de la langue française avant et après leur inscription dans les écoles privées, et après cette inscription. 73% avaient des représentations négatives. Ils voyaient dans le français une langue *difficile, dure, détestable*, il était même question de représentations coloniales qui rattachaient le français à la période coloniale (Q23), et qui sont ancrées dans le système de valeurs des apprenants, ce qui constitue une autre dimension représentationnelle qui n'est pas liée aux pratiques linguistiques (Maurer & Desrousseaux, 2013)

Nous pensons que la nature de ces représentations a empêché ces apprenants d'apprendre la langue française dans le passé. C'est ce qui explique leur niveau qui ne s'est guère amélioré avant leur inscription dans les écoles privées. En suivant les cours de français, la perception de cette même tranche d'apprenants a changé. Ceci confirme une partie de nos hypothèses où nous avons supposé, rappelons-le, que la nature des représentations peut affecter le processus d'apprentissage des langues étrangères. Faits confirmés par 77% d'apprenants qui, après avoir suivi des cours de français, ont désormais de cette langue, des représentations positives qui les aident à mieux appréhender le processus d'apprentissage (Q24).

Ces représentations positives constituent un stimulus pour apprendre le français. Cette prise de conscience linguistique émane du changement qui s'est opéré sur la nature des représentations des

apprenants. Questionnés sur la nature de leurs sentiments quand ils se retrouvent dans l'incapacité de parler le français, 36% de nos apprenants ont donné *frustration* comme réponse, 26% *insécurité*. Ce « *mal-être linguistique* » (Marie-Louise 1997, 176) les inhibe de telle façon à ce qu'ils se sentent en perpétuelle insécurité linguistique. Ces sentiments sont à l'origine des représentations négatives que ces apprenants avaient avant de s'inscrire dans des cours privés de langue française.

7. Conclusion

Le nombre ainsi que la nature des qualificatifs dont les apprenants ont usé pour dépeindre leur perception de la langue française et leurs sentiments envers elle, informe sur la réalité de la relation entre la langue française et eux. Cette large palette où se mélangent les nuances de l'amour et de la haine, de l'admiration et du mépris, de la sécurité et de l'insécurité, rappelle, en partie, à l'esprit, les mots d'Anatole France : « La langue française est une femme. Et cette femme est si belle, si fière, si modeste, si hardie, touchante, voluptueuse, chaste, noble, familière, folle, sage, qu'on l'aime de toute son âme, et qu'on n'est jamais tenté de lui être infidèle. » (1921 : 174)

Il n'est guère facile ni même évident d'apprendre une langue étrangère, raisons pour lesquelles les chercheurs travaillent sans relâche sur les moyens qui pourraient favoriser le plus l'acquisition de ces langues. Les représentations ainsi que les émotions ont été sollicitées par ces chercheurs pour leur aspect malléable et renouvelable. En effet elles peuvent être changées pour être mieux réorientées suivant les objectifs qui leur sont assignés. Nous percevons une image, et nous en construisons une autre tout en dégageant une émotion dont la polarité, négative ou positive, coïncide avec celle de la perception première de cette langue.

Ce double processus d'intériorisation et d'extériorisation des représentations et de l'émotion, a permis de regarder des deux côtés du « miroir ». Il a permis un balayage simultané de la perception /émotion négative et de la perception /émotion positive de la langue française.

Opération qui ouvre une double voie de recherche qu'il faudrait aborder en même temps. En effet, il faut travailler en même temps sur les deux polarités perceptive et émotionnelle, pour mettre le doigt sur les causes réelles de l'échec linguistique dont les apprenants algériens sont sujets. Rappelons que les émotions sont désormais proposées comme outil de recherche sollicité dans le domaine de l'enseignement des langues à travers le monde.

Pour Ivana Markova (2007), « Nous pouvons comprendre les choses parce que nous pouvons les imaginer, les visualiser et les ressentir. Nous éprouvons les choses, elles vivent en nous sous la forme des représentations qui les expriment. ». La nature de la perception du monde fait naître en nous une émotion qui peut à son tour changer notre perception pour ce monde.

Bibliographie

- *Baider, Fabienne, Cislaru, Georgeta & Coffey, Simon (2015) Apprentissage, enseignement et affects : Essai de psycholinguistique. Le Langage et l'Homme. Paris : EME éditions;*
- *Battaïa, Céline. L'émotion dans les forums de discussion : structuration et évaluation de l'information de santé , Université de Grenoble; France, 2013*
- *Barbaras, Renaud. La perception : essai sur le sensible, Vrin,(2009 ;. Paris: Vrin, Paris;*
- *Bedjaoui, Nabila. La perception du français chez les apprenants algériens des écoles privées de langues étrangères, Université de Constantine, Algérie, 2016;*
- *Damasio Antonio R (2003), Spinoza avait raison : Joie et tristesse, le cerveau des émotions Jacob, Paris;*
- *Delorme, André. & Fluckiger, Michelangelo (2003) Delorme, André. Perception et réalité : Introduction à la psychologie des perceptions, De Boeck Supérieur, Bruxelles;*
- *Detrie, Catherine., Siblot, Paul. & Verine, Bertrand (2001), Detrie, Catherine., SiblTermes et concepts pour l'analyse du*

- discours. Une approche praxématique, Honore Champion, Paris;*
- *Ducrot.Oswald, J.-M & Schaffer.Jean-Marie (1995), Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage. Seuil, Paris;*
 - *France, Anatole (1901), L'Affaire Crainquebille, Edouar Pelletan, Paris;*
 - *Grandguillaume, Gilbert, La Francophonie en Algérie, Hèrmes, 03 2004;*
 - *Larousse (2014), Le Petit Larousse, Roto France, Lognes;*
 - *Markova, Ivana (2007), Dialogicité et représentations sociales, Presses universitaires de France, Paris;*
 - *Moreau, Marie-Louise . Sociolinguistique, concepts de base. Liège: Mardaga, 1997.*
 - *Maurer, Bruno. & Desrousseaux, Pierre- Antoine (2013), Maurer, Bruno. & Représentations sociales des langues en situation multilingue - La méthode d'analyse combinée, nouvel outil d'enquête, Archives Contemporaines, Paris;*
 - *Moulay, Maurice. & Rebischung, Thomas (2011)Comprendre l'émotion : Guide graphique, Paris,Max Milo. Paris: Max MiloParis;*
 - *Piccardo, Enrica (2013), Évolution épistémologique de la didactique des langues : la face cachée des émotions. Lidil, 48: 17-36.*
 - *Taleb Ibrahim, Khaoula (1997), Les Algériens et leur(s) langue(s), El Hikma, Alger ;*